

10 avril 2006

***ABCIS - Acteurs Bretons de la Coopération Internationale et de la Solidarité
Réunion du 15 février 2006 à Saint-Brieuc (Conseil général)
Relevé de décisions***

Participants :

Région Bretagne : Christian Guyonvarc'h et Gérard Mével, Vice-Présidents, Thierry Dhomé, Pierre-Yves Le Chat.

Conseil général des Côtes d'Armor : Patrick Boulet, Vice-Président, Michèle Pasteur, Dominique Guilmin ;

Conseil général d'Ille et Vilaine : Francis Tapon ;

Conseil général du Morbihan : Emilie Taloudec ;

CBCI : Jacques Faucheux, Président, Laureline Esselingue ;

CASI Bretagne : Serge Bonnal, Président, Sonia Scolan ;

DARIC : James Brossard ;

Breizh Afrika : Grégoire Gérard Kounga, Président ;

Information sur les projets et démarches en cours

1 - Démarche régionale « Eau, hommes et territoires solidaires »

Gérard Mével, vice-président du Conseil régional chargé de la qualité de vie, de l'eau, des espaces naturels et des paysages, présente la nouvelle initiative engagée par la Région en faveur de la solidarité dans le domaine de l'eau. Celle-ci prend appui sur les possibilités ouvertes par la loi n° 2005-95 du 9 février 2005, dite loi Oudin¹. Après une journée de lancement, le 12 décembre 2005 à Rennes, organisée en partenariat avec Green Cross International et PS (Programme Solidarité)-Eau, la démarche se recentre aujourd'hui sur les acteurs bretons et le territoire. Cette initiative 'solidarité eau' doit être replacée à l'articulation de la politique de l'eau du Conseil régional et de sa stratégie globale en faveur de la coopération et de la solidarité internationale.

La première **Université de l'Eau** se tiendra les vendredi 29 et samedi 30 septembre 2006 à Guidel ; elle réunira l'ensemble des collectivités locales bretonnes et l'ensemble du tissu associatif intéressé par les questions de l'eau et de la coopération et de la solidarité internationale. Le **comité de pilotage** constitué pour la préparation de cet événement tiendra sa 1^{ère} réunion le 8 mars. Il a été décidé qu'outre CBCI et CASI-Bretagne les Conseils généraux seraient invités à participer aux travaux de ce comité.

Par ailleurs, un appui méthodologique pourra être apporté par la Région, selon des modalités qui restent à définir, aux collectivités bretonnes souhaitant s'engager dans des initiatives de coopération dans le domaine de l'eau avec une collectivité du Sud.

Il apparaît que des actions de sensibilisation aux problématiques et aux méthodologies de la coopération devront être menées auprès des acteurs de l'eau. Le Département des Côtes d'Armor fait état de premières expériences en la matière. La CASI informe que le prochain bulletin du CICODES sera consacré à la loi Oudin.

2 – Journée de formation organisée par CBCI et la CASI-Bretagne

Cette 1^{ère} journée de formation, organisée par CBCI et la CASI-Bretagne, se tiendra le 22 avril prochain à Loudéac. Elle est intitulée 'Acteurs publics, entreprises, associations : quelles cohérences dans la solidarité ?'. Le projet prévoit notamment la présentation de témoignages de responsables de collectivités et d'associations de solidarité internationale sur des 'dysfonctionnements'. Une participation financière de la Région est sollicitée.

¹ Loi relative à la coopération internationale des collectivités territoriales et des agences de l'eau dans les domaines de l'alimentation en eau et de l'assainissement

Les échanges sur le projet ont concerné les points suivants :

- Cette 1^{ère} journée correspond plutôt à une action de sensibilisation ; elle est destinée à faire émerger les attentes des acteurs bretons. Une seconde journée sera organisée ultérieurement ; elle sera consacrée, au travers d'actions de formation, à la réponse à ces attentes.
- La nécessité d'ouvrir les interventions à d'autres familles d'acteurs, tels que les jeunes, le secteur de la santé ou le monde économique, conformément à l'esprit de concertation du réseau ABCIS.
- Quelques interrogations ont été formulées sur la pertinence de mettre l'accent, dès l'ouverture de la journée, sur les dysfonctionnements des projets de coopération. En réponse, il a été confirmé qu'un discours 'vrai' sur ces dysfonctionnements, qui peuvent exister, et une présentation de solutions positives pourront être très utiles aux acteurs régionaux ou autres organismes souhaitant s'impliquer dans la solidarité internationale.
- La notion de 'gouvernance', au cœur de la seconde moitié de la journée, devra faire l'objet d'une définition préalablement aux échanges.
- A partir des réflexions émises par les participants, les organisateurs de la journée du 22 avril adapteront le projet. Ils soumettront la nouvelle version par courriel aux membres d'ABCIS pour avis.

3 – Avancement du projet de site internet régional

Les propositions émises par le groupe de travail qui s'était réuni le 2 février sont validées. Les précisions suivantes sont apportées:

- le site ne contiendra ni forum ni dispositif question-réponse, trop lourds à gérer;
- la base de données se limitera aux informations suivantes: identité et coordonnées du ou des porteurs de projet, pays de mise en oeuvre du projet, thématique (éventuellement sous-thèmes). Pour toute information plus détaillée, l'internaute sera renvoyé vers les bases de données de la CASI, de CBCI, du Rectorat d'Académie (actions dans les collèges et les lycées), etc;
- le site proposera des liens hypertextes avec d'autres sites pouvant compléter l'information de l'internaute: CNCI, autres bases de données régionales, etc.;
- le site comportera une partie privée, accessible sur enregistrement aux seuls membres d'ABCIS et aux acteurs du domaine, pour leurs besoins d'échange et de travail en commun ;
- sur le plan technique, le site sera réalisé sur la base de la nouvelle plateforme informatique de la Région, en cours de sélection et qui devrait être opérationnelle fin 2006. Pour autant, le site sera identifié comme celui d'ABCIS et mettra en évidence l'ensemble de ses membres;
- au plan des moyens, le Conseil régional dégagera les moyens nécessaires à l'actualisation régulière du site.

Le groupe de travail est invité à poursuivre ses activités pour :

- définir une proposition de sommaire et réunir les éléments de documentation (cf. premier volet) pour concevoir et produire les contenus généraux, constituant la partie « grand public » du site (informations sur le montage de projets, généralités sur la solidarité et la coopération...);
- fixer une méthodologie pour la constitution de la base de données (2ème volet) en tenant compte des expériences existantes dans d'autres régions ;
- réfléchir aux fonctionnalités nécessaires à la partie privée du site, réservée aux membres d'ABCIS et aux acteurs de la solidarité et de la coopération.

Présentation d'initiatives des partenaires : le collectif Breizh Afrika

Grégoire Gérard Kounga, membre du collectif, présente cette structure et ses actions (en pièce jointe, fiche de présentation du collectif).

L'édition 2006 de la semaine Breizh Afrika se tiendra du 10 au 15 mai, pendant la quinzaine du commerce équitable. Des expositions, des conférences et des animations musicales seront proposées sur plusieurs villes de Bretagne. Un colloque sera organisé sur le thème 'la mémoire de l'esclavage, héritage universel'.

Programme de travail d'ABCIS

Jusqu'à présent le travail d'ABCIS s'est développé de façon empirique : coordination au plan régional de l'édition 2005 de la Semaine de la Solidarité Internationale, projet de site internet. Il importe que les membres d'ABCIS précisent le champ de compétence de la coordination. En vue de la prochaine réunion, les membres sont invités à se prononcer sur les propositions suivantes qui pourraient constituer le champ de compétence d'ABCIS :

- organisation du partage de l'information et de la mise en synergie des acteurs au plan régional (cf. site internet),
- coordination régionale de la Semaine de la Solidarité Internationale,
- coordination régionale de la Quinzaine du Commerce Equitable,
- mise en cohérence des critères d'attribution des subventions publiques,
- définition d'actions communes en matière de formation des acteurs de la solidarité internationale,
- mise en cohérence des initiatives en matière de sensibilisation et d'éducation à la solidarité internationale.

Edition 2006 de la Quinzaine du Commerce Equitable

Il apparaît souhaitable qu'à l'instar de l'édition 2005 de la Semaine de la Solidarité Internationale, un recensement des projets relatifs à la Quinzaine du Commerce Equitable soit fait au niveau régional. Ce recensement augmentera les possibilités de médiatiser chaque projet.

Tous les porteurs de projets, hors collectivités, sont invités à informer la CASI qui se chargera du recensement des initiatives. Pour les projets des collectivités, ceux-ci doivent être communiqués à CBCI qui transmettra à la CASI.

Composition d'ABCIS

Un courrier sera adressé à la Préfète de Région afin de l'informer de la création d'ABCIS et de l'invitation faite à la DARIC et à la DRAF d'y siéger. Le cas échéant, le SGAR pourrait représenter la Préfète de Région.

Il apparaît que ni le monde de la culture ni le monde du sport ne sont représentés au sein d'ABCIS. Pourtant l'un comme l'autre ont des actions qui peuvent relever de la solidarité internationale. Exemple: à l'occasion d'un déplacement au Niger fin 2005, la fédération de Gouren (lutte bretonne) a acheminé du matériel éducatif. Les membres d'ABCIS sont invités à réfléchir à l'opportunité de coopter un représentant culturel et un représentant sportif. Proposition:

- pour le monde du sport: le Comité régional olympique,
- pour le monde de la culture: coordination des festivals engagés dans une démarche d'Agenda 21.

Ces deux structures seront informées des travaux d'ABCIS et seront invitées à participer à notre prochaine rencontre.

Questions diverses

Ordre du jour des réunions : un projet d'ordre du jour sera adressé aux membres d'ABCIS (idéalement deux semaines avant les réunions).

Volontariat international : à la demande de la CASI, le volontariat de solidarité internationale, en particulier l'aide que le Conseil régional y apporte, sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

La prochaine réunion, initialement prévue le mercredi 17 mai, est reportée au **mercredi 7 juin à 14H30** (en raison d'une mission du Conseil régional à Madagascar). Elle se tiendra à **Vannes au Conseil Général**.

Christian GUYONVARC'H